

Rapport public Parcoursup session 2023

Collèges des études européennes et internationales - Licence - Lettres - Parcours Lettres, Langues vivantes et disciplines artistiques

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Collèges des études européennes et internationales - Licence - Lettres - Parcours Lettres, Langues vivantes et disciplines artistiques	Jury par défaut	Tous les candidats	70	355	279	354	19	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention LETTRES :

* Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette notamment d'argumenter un raisonnement et d'analyser un texte
Cette mention suppose en effet une maîtrise globale de la langue française et des qualités de compréhension fine de textes de toute nature. Elle nécessite aussi de solides capacités d'expression afin de pouvoir analyser des textes littéraires, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

* Etre intéressé par la culture et l'histoire littéraires et artistiques, ainsi que par l'étude de la langue française
Cette formation impose en effet une connaissance de la genèse et de l'évolution des lettres françaises, avec une attention particulière pour leur dimension historique. Elle requiert également une appétence pour les textes littéraires, anciens, médiévaux et contemporains, pour le monde de l'art et pour les dimensions linguistiques de la langue.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour la littérature sous toutes ses formes (poésie, roman, essai, théâtre, cinématographie, etc.)

La licence de Lettres a pour objet la lecture, l'étude et la compréhension des œuvres littéraires, dans toute leur richesse, leur diversité et leur complexité.

* Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde

L'intérêt pour la discipline Lettres est bien évidemment essentiel, mais l'étude de la littérature impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés et une sensibilité pour les humanités dans toute leur diversité.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la Licence en Lettres, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, cette formation laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La Licence de Lettres Parcours Lettres, langues vivantes et disciplines artistiques offre des enseignements de Lettres modernes destinés à donner aux étudiants une solide formation en littérature française et comparée ainsi qu'en langue française. Elle propose également par le jeu d'options une ouverture culturelle vers d'autres domaines artistiques (théâtre, cinéma, histoire de l'art...) et met l'accent durant les trois années d'études sur l'enseignement des langues vivantes (dans une double approche linguistique et littéraire). Cette formation est particulièrement adaptée aux étudiants qui ont du goût pour la lecture et l'écriture. Elle demande un très bon niveau rédactionnel et des compétences solides en argumentation et analyse. Une maîtrise globale de la langue française et des qualités de compréhension fine de textes de toute nature sont nécessaires.

LV1 et LV2 : un test de langue eLAO sera à passer en ligne avant la rentrée universitaire.

[En savoir plus](#)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux s'est fondée sur un traitement algorithmique des dossiers afin d'effectuer un premier classement des candidatures fondé sur des données quantitatives et qualitatives. Par la suite, chaque dossier a fait l'objet d'un examen individuel.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Les candidats sont invités à bien prendre connaissance des attendus de la Licence de Lettres parcours LLVDA et des débouchés qu'elle offre.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	notes en Humanités-Littérature et Philosophie, Langues-Littératures et cultures étrangères, Littératures-Langues et cultures de l'Antiquité, Histoire-Géographie-Géopolitique et Sciences politiques en 1ère et Terminale		Bulletins scolaires de première et de terminale	Essentiel
	Attention toute particulière portée aux résultats des épreuves anticipées de Français du bac		Résultats des épreuves anticipées de Français du bac	Essentiel
	Moyenne générale de 1ère et Terminale		Moyenne générale de 1ère et Terminale	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Maîtrise globale de la langue française et solides compétences rédactionnelles en Français		Bulletins scolaires, Résultat des épreuves anticipées de français de bac	Essentiel
	Maîtrise de l'expression écrite et orale dans au moins une langue étrangère		Bulletins scolaires	Essentiel
Savoir-être	Intérêt pour la littérature et l'art. Goût pour la lecture.		Champ fiche Avenir, Bulletins scolaires, projet de formation	Complémentaire
	Autonomie		Champ "autonomie" de la fiche Avenir	Complémentaire
	Méthode de travail		Champ "méthode de travail" de la fiche Avenir	Complémentaire
	Implication		Champ "capacité à s'investir" de la fiche Avenir	Complémentaire

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Capacité à réussir		L'avis du conseil de classe ou de la formation d'origine de la fiche Avenir sur l'aptitude à réussir dans la Licence	Complémentaire
	Motivation réelle à intégrer et réussir dans la formation		Projet de formation motivé	Complémentaire
	Cohérence du projet professionnel avec la formation		Projet de formation motivé	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Laurent BORDES,
Président de l'établissement Collèges des études européennes et internationales